



Procès-verbal

Séance du Conseil Communal de Bottens

27 mars 2017

20h00

Ordre du jour

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 12 décembre 20162
2. Communications du bureau du Conseil Communal 2
3. Communications de la Municipalité 3
4. Préavis municipal n° 2017-01 relatif à la sortie de l'association Lausanne-région 9
5. Propositions individuelles et divers 11

Appel

Monsieur le Président

Excusés :

- ALLAZ Sébastien
- DIDAY Claude
- FONTAINE Nicolas
- FRAPOLLI Claudio
- MARTIN Jean-Daniel
- PITTET Hervé
- UNVERRICHT Marc

Absent :

- BONJOUR Pierre-André

Avec 37 membres présents, le quorum est atteint et la séance ouverte avec l'invocation de la bénédiction divine.

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 12 décembre 2016

Sébastien Bailly

A la page 7 du PV, c'était Monsieur Bailly Sébastien à la place de Monsieur Allaz Sébastien.

Vote :

- Oui : 34
- Non : 0
- Abstention : 2

Le procès-verbal du 12 décembre 2016 est approuvé avec la correction de Monsieur Sébastien Bailly.

2 Communications du bureau du Conseil Communal

Monsieur le Président

Visite des biens communaux le samedi 1^{er} avril. Modification : le rendez-vous est à 8h30 à la grande salle à la place de la maison de commune. Les déplacements seront organisés en groupe et prenez un stylo avec vous car il y aura un test à effectuer. A partir de 12h00 on se retrouve tous au refuge pour un apéritif dînatoire. Fin de la journée vers 14h00.

Georges Longchamp

N'oubliez pas de prendre des habits étanches, à cause d'une éventuelle pluie.

Monsieur le Président

Le souper du conseil qui aura lieu le 19 juin à l'Ecusson Vaudois, au terme de notre prochaine séance. Menu :

- Entrée : crevettes sauvages grillées, servies tièdes et la salade de roquette.
- Plat principal : longe de veau au four, jus au thym, risotto au parmesan et les légumes de saison.
- Dessert : rhubarbe cuite au sirop de vanille et sorbet fraise.

Si vous avez des allergies ou régimes particuliers, merci de me les annoncer sans délai.

Une inscription pour confirmer votre présence à ce souper vous parviendra ultérieurement.

La séance sera à 19h00 et vous recevrez l'ordre du jour comme d'habitude.

3. Communications de la Municipalité

Monsieur le Syndic

Le pressoir est resté à l'état actuel de la destruction des murs du bâtiment.

La municipalité va officiellement annoncer que les travaux vont reprendre dès avril. Je vais en informer notre avocat. Mais la partie adverse fera probablement recours contre nos travaux.

L'antenne Swisscom 4G

Il n'y a aucune opposition à la mise à l'enquête, les travaux commenceront et se termineront fin d'année ou tout début de l'année prochaine. Parole de Swisscom.

Christian Jaquier

Radar pédagogique

A la suite de la séance du 12.12.2016, il a été décidé d'acheter un radar pédagogique. Il sera installé dans le courant de la semaine. Les endroits de son emplacement seront choisis pour ce radar à carte mémoire. Le contrôle s'effectue sur ordinateur et le nombre de passage de véhicules pourra se voir. Cela est très important pour notre commune car les vitesses seront enregistrées. Ce radar indiquera une lumière rouge pour les vitesses supérieures à 50 km/heure et une verte avec un sourire pour en dessous. Il sera déplacé tous les 10 à 15 jours aux endroits stratégiques.

Patrouilleurs

Nous sommes à la recherche de patrouilleurs et patrouilleuses au passage pour piétons du carrefour le Carro. Le but est de protéger nos enfants. Il est très important de trouver une personne qui sera rémunérée pour cela. Par ce biais, je vous demande de faire de la pub autour de vous car il faut trouver une à deux personnes dans notre commune.

Carine Delpierre.

Agenda 21

La municipalité est très réjouie par le bon dynamisme de cette commission et par la nomination d'Alain Santangelo à sa présidence. Elle a décidé que la présidence changerait chaque année pour donner la possibilité à tout le monde d'exercer. La commission s'est occupée de la décoration de Noël et elle va aussi s'occuper de la décoration de l'été avec des bacs à fleurs pour donner suite à l'idée de Patricia Riva.

Marche de l'été

La commission organise aussi la traditionnelle marche de l'été. Elle se déroule sur un jour et les gens vont se remettre sur le chemin de nos frontières du village. Cela prend du temps car le tour de Bottens ne se fait pas en deux heures. Il y aura 5 journées de marche à la suite, du 12 au 16 juin 2017.

Le coup de balai se déroulera le samedi 23 septembre 2017.

Nordic Walking

Une animation de nordic Walking sera organisée par la ligue de la santé, le mercredi 31 mai 2017. Venez nombreux.

L'EFAJE (entraide familiale et accueil de jour des enfants) est un réseau au service des parents et des communes. Il est présidé par Monsieur Olivier Simon, directeur responsable de toute la planification et de l'engagement des collaborateurs. Il n'est pas seul à décider et dépend de l'**OAJE** (office de l'accueil de jour des enfants). Ces personnes sont censées de faire respecter la loi sur les enfants. L'EFAJE est composée de 31 communes du Gros de Vaud avec en plus la commune du Mont-sur-Lausanne. Cela fait 10 ans que cette entraide existe. L'accueil des enfants s'articule en trois volets :

1. Le préscolaire : période, dès la fin du congé de maternité et jusqu'à l'entrée scolaire. Cela concerne surtout les crèches et les garderies.
2. L'accueil familial de jour : est géré par les mamans de jour ou accueillantes de jour. L'EFAJE compte une centaine d'accueillantes qui peuvent accueillir entre 3 à 5 enfants. Elles doivent être équilibrées dans leur vie car ce n'est pas évident de recevoir tous ces enfants chez soi. De plus elles sont extrêmement surveillées par les organismes et elles doivent se soumettre à des règles très sévères et strictes. Il n'est pas rare que certaines subissent un burnout.
3. Le parascolaire : confère les classes de 1 à 6 B l'**UAPE** (unité d'accueil pour écoliers). Chaque commune doit au moins développer une UAPE. A Bottens, il n'y a encore aucune structure et nous sommes sur la question depuis septembre 2014. Pour l'instant les coûts sont trop élevés pour ouvrir un bâtiment d'UAPE et nous dépendons de beaucoup d'autres paramètres.

Nous venons de recevoir toute une série de lettres très claires et argumentées de différentes mamans. Inquiètes de la situation des mamans de jour à Bottens, elles ne comprennent pas pourquoi, sur 6 mamans de jour dans notre commune, 3 ont été mises en arrêt. La perte en quelques semaines du 50% de l'effectif, a mis bien des familles dans des difficultés. La municipalité répondra à chacune de ces lettres.

L'UAPE (unité d'accueil pour écoliers)

Si nous implantons une petite structure officielle, l'EFAJE verse des aides au démarrage (de fr.3'000.-). Nous n'avons aucune possibilité pour l'instant de percevoir ces aides au démarrage. Nous aimerions bien dans l'idéal avoir une UAPE dans notre commune d'ici 2018. Vous trouverez un excellent article dans le journal "24 heures" du 10 février 2017. Il retrace tous ces problèmes que je viens d'évoquer d'une contenance de 3 pages environ des réseaux d'accueil de jour.

Patricia Riva

Décoration

La municipalité souhaite rendre le visage de Bottens plus joli, fleuri et attractif. Je remercie agenda 21, de prendre la responsabilité des bacs à fleurs. Par ailleurs tous les soins aux arbres reviennent à Sébastien Longchamp, paysagiste, spécialiste des arbres. Il va procéder à un élagage respectueux pour leurs croissances et donner de l'aisance entre eux.

STEP

L'étude de régionalisation de la station d'épuration (step) a commencé avec trois séances pour cette année. J'ai déjà participé ce printemps à la 1^{ère} qui marque les bases du projet, la 2^{ème} parlera des aspects techniques et la 3^{ème} parlera de l'aspect économique. Les travaux des séparatifs des eaux vont reprendre dans le village.

Gérald Stettler

La mine

Visite de la mine le 1^{er} avril 2017. Elle est la source historique de Bottens. A la suite d'une séance avec l'association qui gère les eaux, l'AIEA a pris la décision de rénover le réservoir. Il va rester en activité et son eau pourra être utilisée.

La forêt

Autre manifestation le 15 et 16 septembre 2017. Il s'agit de la journée de la forêt organisée par Bottens et toute la région au niveau du canton et de la Suisse. La manifestation s'appelle "la forêt se dévoile" et se déroule sur deux jours pour toutes les familles. Le but est d'informer, d'expérimenter, de participer et de divertir. Je vous demande donc de réserver ces deux dates. Si vous désirez plus d'informations, je reste à votre disposition.

La déchetterie

La commune a installé un nouveau local pour Monsieur Joseph Ecoffey, responsable de la déchetterie. La palissade pour les branchages va se terminer dans le courant de cette semaine.

Jean-Pascal Prince

Je trouve bien que le radar pédagogique soit installé sur les grandes artères, mais je suis moins convaincu de l'efficacité pour les petites rues.

Michel Allaz

Concernant l'antenne 4 G, a-t-elle été mise à l'enquête publique?

Monsieur le syndic

Elle est publiée actuellement.

Michel Allaz

Est-ce que vous allez changer l'antenne qui se trouve au collège?

Monsieur le syndic

Swisscom va changer l'équipement de l'antenne au collège et va installer l'antenne 4 G dans les mois futurs.

François Zürcher

Concernant la maison du pressoir, vous avez dit que les travaux reprendraient. Quelle est la dernière procédure au tribunal?

Monsieur le syndic

La municipalité a mandaté l'architecte pour modifier le projet initial qui a permis les travaux. Maintenant notre avocat va transmettre le nouveau projet à l'autre partie qui va faire opposition. Mais elle n'a pas encore l'effet de la levée suspensive. La municipalité va communiquer et ensuite l'opposition sera formelle.

Brigitte Caboussat

La personne engagée comme patrouilleuse n'est pas restée longtemps. Pour quelles raisons? La période qu'elle devait rester postée m'a paru très longue.

Carine Delpierre

Le temps à attendre correspond entre l'arrivée et le départ des deux bus, celui des grands et des petits. Si l'on couvre toute la période, on pourrait lui donner 10 à 15 min de congé, mais elle doit travailler durant cette période d'une heure et demie, cela bien sûr par tous les temps. Cette personne était en recherche d'emploi et elle est partie car elle a trouvé un autre job. De plus elle n'a pas très bien compris le sens de sa fonction malgré la formation préalable qu'elle a reçue. Elle n'était pas toujours respectée par les automobilistes et les piétons dans son travail. Il est vrai que d'être patrouilleur, patrouilleuse scolaire n'est pas toujours très facile.

Brigitte Caboussat

Ne serait-il pas plus judicieux de trouver deux personnes en alternance; une semaine l'une, une semaine l'autre, par exemple?

Christian Jacquier

Il est clair qu'il faudrait deux personnes pour alterner, car lorsqu'il y a qu'une personne, ce n'est pas facile d'assurer la présence.

Jesper Spring

Concernant l'antenne Swisscom proche de l'école, y a-t'il un danger pour la santé des enfants?

Monsieur le Syndic

Les valeurs limites de rayonnement électromagnétique que l'antenne 4 G dégage ont déjà été diminuées par rapport à celles existantes. Vers les écoles, ces valeurs sont encore plus restrictives. Donc non, toutes les valeurs électromagnétiques sont respectées et la commune sera largement en dessous des valeurs limites légales.

Sébastien Bailly

Dossier EFAJE

Les démarches pour la construction d'un nouveau bâtiment ou la transformation de locaux communaux en structure d'accueil ont commencé début 2014. Cela implique des coûts ainsi que beaucoup d'obstacles empêchant d'avancer aussi vite à ce projet. En date du 21 mars 2017 la Municipalité a envoyé un courrier en réponse aux lettres des parents liés à la problématique. Ma question est de savoir. Qu'en est-il aujourd'hui du dossier UAPE et quels sont les obstacles qui restent à franchir ?

Mamans de jour

Il est vrai que les mamans de jour sont très surveillées obéissant à des règles strictes. Pourquoi sur 6 mamans de jour en début d'année, il n'en reste plus que 3 en activité? La commune étant partie prenante de l'EFAJE, elle serait en droit de demander plus d'explications.

Est-ce que d'autres pistes sont envisageables ? Est-ce qu'il ne serait pas possible à court terme, en structure parallèle, de faire un accueil à midi comme cela se présente à Poliez-Pittet? Il serait possible de faire venir un traiteur pour les repas de midi à la grande salle de Bottens et d'assurer la surveillance des enfants par des parents d'élèves. Il me semble que cette structure en parallèle existe à Villars-le-Terroir. J'invite la municipalité à mieux se renseigner. J'encourage toutes personnes de poursuivre à trouver des solutions car il y a des urgences. Des répercussions sur le plan familial et professionnel se font ressentir.

Carine Delpierre

Local d'accueil

La municipalité se penche sur la transformation d'un local ou l'acquisition d'un bien et demande un investissement de fond. Tant que cela n'a pas abouti, je ne peux rien vous dire de plus. Il est vrai que la municipalité n'est pas seule sur la question car il y a d'autres intervenants, mais essaie de poursuivre les investigations.

Structure d'accueil

Pour les trois mamans de jour qui restent en activité, elles ne peuvent pas tout gérer. La difficulté du job les ont fait craquer. Je ne peux vous en dire plus car nous sommes tenus au secret professionnel. Mais il faut savoir que la vie de maman de jour est très compliquée. Pour ne pas perdre l'aide au démarrage, l'accueil de jour en bénévolat est refusé, même si d'autres communes ailleurs, le font à leur risque. L'aide au démarrage d'une UAPE représente quand

même une somme de Fr. 3'000.- et le bénévolat pose un problème. Si la commune engage du bénévolat, en cas de problèmes avec les enfants la responsabilité retombe sur elle. Cela ne marche pas comme ça. La municipalité ne peut se permettre d'organiser des choses en parallèle, sans que les enfants soient protégés.

David Bailly

Les Fr. 3'000.- sont-ils par élève?

Carine Delpierre

Par place, car il n'est pas rare qu'une place soit fréquentée par deux élèves. L'un ou l'autre n'étant pas présent la semaine entière en UAPE. Donc c'est fr. 3'000.- par place.

Frédéric Riva

Etant donné que ce travail a été très fouillé en profondeur, il serait bien de le mettre à l'ordre du jour avec un préavis sur le thème de l'EFAJE.

Michel Allaz

Je sais que la structure en parallèle dont on a parlé, existe à Villars-le-Terroir. Je pense que la commune de Villars-le-Terroir a passé outre à l'aide au démarrage. Ça vaudrait peut-être la peine de savoir comment l'EFAJE a réagi à cette situation. Ce n'est pas parce qu'on nous menace qu'il ne faut pas essayer de creuser comment la commune s'y est prise et à quelles conditions?

Carine Delpierre

Je ne veux pas parler au nom de Monsieur Olivier Simon (directeur de l'EFAJE) que nous avons reçu dans notre commune, car pour lui, la question sur l'accueil des enfants n'est pas simple. Toutes les communes qui organisent des structures en parallèle (non officielles), par ici ou par ailleurs, lui cassent son budget et lui compliquent sa tâche. Il a bien expliqué toute la situation, l'autre jour.

Jesper Honig Spring

Sans aucun doute que le travail de maman de jour est difficile. Pour cela, je me demande si les conditions de l'EFAJE ne pourraient pas être plus attractives, plus souples?

Carine Delpierre

Toute la question est là, pour l'EFAJE et l'UAPE aussi. Entre les modalités répartissant les frais entre les communes, l'état, parents et la sévérité des normes, tout est en train de se discuter. Pour 2017-2018, rien n'est encore bien établi mais je pense que la réflexion va au devant d'une sorte d'assouplissement de certaines normes.

Monsieur le Président

Je vous rappelle que nous n'avons pas reçu de préavis sur les structures d'accueil d'élèves de la municipalité et je vous demande de poser les questions uniquement sur les sujets abordés directement par la municipalité. Ce soir nous ne sommes pas là pour débattre sur ce sujet.

Sophie Frey

Nous sommes plusieurs parents à avoir reçu une lettre en rapport à l'EFAJE. Dans la lettre, il est juste indiqué un endroit pour une mise en place d'une structure privée et des liens à consulter. Je crois que nous sommes plusieurs à ne pas savoir de quoi il s'agit.

Carine Delpierre

Nous vous avons écrit en vous donnant toutes les références, les liens, les différentes structures à contacter.

4. Préavis municipal n°2017-01 relatif à la sortie de l'association Lausanne-région

Pierre Guignard

Lit les conclusions du rapport de la commission ad-hoc.

Michel Allaz

Comme délégué à la commission du Gros-de-Vaud, j'ai participé mercredi passé à une présentation de l'association région Gros-de-Vaud. Une séance et des rencontres très intéressantes en rapport avec le préavis qui nous préoccupe.

Tout d'abord, l'information concernant la participation de la commune à la région du Gros-de-Vaud, n'est pas tout à fait correcte. Il ne s'agit pas de Fr. 5.- par personne y compris Fr. 2.- pour l'office du tourisme, mais bien de Fr. 8.- plus les Fr. 2.- à l'office du tourisme. Ce qui change la donne par rapport au Fr. 5.- mentionné dans le préavis. Au cours de cette soirée, j'ai eu un contact avec le syndic de Cugy. Cette commune qui fait partie comme Bottens des deux associations régionales a décidé de rester membre des deux unités. Pour la même raison, car les deux communes se situent géographiquement entre les deux régions. Elles se trouvent

tournées autant sur le centre d'Echallens que la ville de Lausanne, à cheval entre ville et campagne. Nous avons encore une grande activité d'agriculture, du terroir et beaucoup de nos habitants se rendent à la ville de Lausanne pour étudier ou travailler. Le projet du Nord-Lausanne, dont la mobilité est l'un des points forts du programme Lausanne-région, est important pour nous. Les jeunes sont un peu plus tournés vers la ville de Lausanne que le centre d'Echallens. Les structures d'association de Lausanne-région sont plus solides que celles du Gros-de-Vaud pour soutenir des projets communaux, comme ceux de l'accueil, des zones artisanales ou culturelles. Je pense que la région lausannoise a plus de force à disposition. La commune de Bottens avec ses 1250 habitants a une grande importance. Chaque commune possède une voix lorsqu'il s'agit de prendre des décisions concernant l'association Lausanne-région et la commune de Bottens a un véritable impact sur cette région. Elle peut se faire entendre, comme de nombreuses autres communes qui ont des intérêts à défendre. Donc il me paraît judicieux de rester membre des deux associations, de s'y intéresser, de s'y impliquer avec les forces disponibles. Pour ces différentes raisons, je vous demande de refuser la démission de Bottens de Lausanne-région.

Sébastien Bailly

La commune de Bottens se trouve juste à la périphérie des deux, villes et campagne. La municipalité propose une économie sur la cotisation de Lausanne-région. Je pense qu'il serait dommage de se priver de cette association, malgré les arguments de la municipalité mis en avant par rapport à l'investissement-temps. Je peux comprendre, mais je pense quand même que notre participation est un peu en veilleuse par une charge de travail importante. Je pense qu'il serait très important d'y remédier et d'entreprendre les démarches pour rester actifs dans la région Lausannoise.

Monsieur le Syndic

Juste une précision, si la somme investie pour Lausanne-région représente 0,2 % du budget total, cela représente une portion de 2 % du budget avec lequel on a la possibilité de manœuvrer.

Le Conseil communal de Bottens

- Vu le préavis municipal n° 2017-01 ;
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour ;
- Entendu le rapport de la commission ad hoc ;

Décide :

D'autoriser la municipalité à notifier la démission de Bottens à l'association Lausanne-région au plus tard le 30 juin 2017 afin de respecter les statuts de cette association.

Vote :

- Oui : 2
- Avis contraire : 28
- Abstention : 6

Bottens restera membre de l'association Lausanne-région

5. Propositions individuelles et divers

Monsieur le Président

Je remercie Michel Panchaud rédigeant l'article qui paraîtra bientôt dans la presse locale.

Les manifestations des sociétés locales jusqu'à notre prochain conseil :

1. Le 8 avril à la grande salle de Bottens, Soupe de Carême.
2. Le 15 avril entre 10h et midi, la collecte des œufs pour la traditionnelle salade aux œufs, le lendemain à la grande salle de Bottens.
3. Le 16 avril, le ski club organise la course et la salade aux œufs à la salle polyvalente.
4. Le 28 avril à la salle polyvalente, le dîner de soutien du FC Bottens à midi.
5. Le 29 avril à proximité du terrain de foot, la plantation des pommes de terre pour la fête de la patate. Plantation reportée au 6 mai en cas de mauvais temps.
6. Le 25 mai à la salle polyvalente, le thé-vente de la paroisse protestante.

Frédéric Riva

J'ai vu dans le journal de l'Echo du Gros-de-Vaud le PPA de la Rochette et je ne me rappelle plus, de quoi il s'agissait.

Monsieur le Syndic

Le PPA de la Rochette est la zone de la compostière qui se trouve sur la parcelle 91 entre les Placettes à la Planche à Bechet, au bord de la forêt en direction de Poliez-le-Grand.

Jean-Pascal Prince

Le dépôt des remorques et certaines grosses pièces au chemin de Montillier est toujours là. Avant il y avait un accord avec la famille Tzaut concernant ce parquage. Cet accord perdure-t-il toujours?

Monsieur le Syndic

Effectivement Il y avait un accord avec la famille Tzaut, mais je vais la solliciter pour que ce parquage sauvage disparaisse.

Joseph Ecoffey

Au chemin des Placettes, la route est sérieusement abîmée. Est-ce que vous pouvez faire le nécessaire pour taconner la chaussée en même temps que celle de Froideville lorsque les travaux seront là? Il y a de sérieux trous dans la chaussée il semble qu'il faut y installer des séparatifs d'eau. A l'heure actuelle, j'aimerais savoir ce que la commune a décidé.

Monsieur le syndic

Effectivement sur le chemin des Placettes il n'y a pas de séparatifs d'eau et on procédera aux travaux nécessaires. Mais on attendra la réfection de la route de Froideville pour refaçonner en même temps le chemin des Placettes.

François Zürcher

Concernant la séance d'information de la PPA Rochette, j'ai bien lu l'article dans l'Echo du Gros-de-Vaud, qu'elle est prévue le jeudi 6 avril à 17h. Je regrette cette heure car elle ne permet pas aux personnes actives de s'y rendre.

Monsieur le Syndic

C'est effectivement le jeudi 6 avril, la séance était prévue entre 17h et 18h pour le public et ensuite entre 18h15 et 19h15 pour les agriculteurs. On peut essayer de croiser pour que les agriculteurs soient avant. La correction sera effectuée sur le site afin que tout le monde soit bien informé.

Frédéric Riva

Suite à la lecture dans le journal de l'Echo du Gros-de-Vaud, il n'était pas préciser que la séance du 6 avril se déroulait en deux étapes.

Signalisation routière

Comme avant je travaillais dans la signalisation et je me souviens que la pose de feux tricolore était coûteuse. L'engagement des patrouilleurs n'est pas gratuit et cela implique des coûts. Dans le carrefour du Carro avec les bus, les enfants, les piétons et les voitures, c'est un peu le chaos, surtout à certaines heures de la journée. Je crois qu'il serait judicieux d'installer une signalisation lumineuse, mais cela implique une demande au canton et des frais.

Une chose importante, il faut un certain nombre de passages des véhicules, de traversées des piétons pour atteindre un seuil légal et d'avoir droit à une installation de feux tricolores. Peut-

être que ce seuil est atteint au carrefour du Carro. Ensuite, avec l'alliance des TL, il faudrait fermer un passage à piétons qui permettrait la sortie des bus avec plus d'aisance.

Même si je ne suis plus du tout dans le métier, je me tiens à disposition pour reprendre contact avec mon ancien réseau pour vous aider dans la recherche de quelques pistes.

Monsieur le Président

La municipalité prend note

Michel Allaz

Dans la dernière séance sur la présentation du budget 2017, il avait été demandé à la municipalité de soumettre un préavis pour la modification de l'amortissement des travaux de rénovations de l'immeuble du Cottin. Avez-vous avancé sur cette démarche? Car il serait bien de se prononcer avant 2018.

Monsieur le Syndic

La démarche est toujours en activité avec la boursière et j'espère présenter le préavis au prochain conseil.

Monsieur le Président

Je vous rappelle notre prochaine séance du 19 juin 2017 à 19 h suivi du souper des conseillers et notre sortie du 1^{er} avril à 8h30 à la grande salle de Bottens.

La séance est levée à 21 h.05

Le Président du Conseil Communal

Lucien Ecoffey



La secrétaire

Anne-Marie Tripet

